

PIRATES A L'HORIZON, UNE SCORIE DE LA MODIALISATION ?  
TABLE RONDE ANIMEE par Xavier Colin, journaliste  
Laurent MERER, amiral de la Marine nationale  
Alain MIOSSEC, géographe et recteur de l'Académie de Rennes

Le point de départ de la conférence est l'analyse d'une statistique parue dans la presse suisse, soulignant l'importance de la piraterie maritime dans certaines régions du monde. Dans la presse, 146 actes de piraterie ont été recensés depuis le mois de janvier 2009. A l'échelle mondiale, 5 zones sont considérées comme névralgiques :

- le détroit de Malacca
- le Golfe d'Aden
- le Golfe de Guinée
- le Canal du Mozambique
- la Mer des Caraïbes

La piraterie maritime n'est pas un phénomène constant. Elle resurgit de manière cyclique. Pour Xavier Colin, sa résurgence s'explique par le « miracle économique asiatique » et l'augmentation des trafics maritimes dans l'Océan indien. Celui ci a doublé en 10 ans. Pourtant, bien qu'en forte augmentation, les effets de la piraterie sur le commerce maritime dans les zones concernées resteraient encore marginaux même s'il s'agit d'une entrave incontestable à la liberté de circuler sur les mers

### **1- Quelles peuvent être les solutions pour éradiquer la piraterie ?**

Le tour de table porte sur l'efficacité d'une solution militaire et des perspectives à long terme pour éradiquer la piraterie maritime.

La France mène régulièrement des actions navales et a une tradition de forte présence militaire dans la région, du fait de la proximité de la base de Djibouti. Cette présence est également liée à la proximité des axes de passage stratégiques comme le Déroit d'Ormuz ou de Bab El Mandeb.

Laurent Mérer souligne toutefois les limites de l'intervention militaire. Les moyens mobilisés, au regard d'un espace aussi vaste, ne suffiront pas à éradiquer le phénomène. Pour endiguer le phénomène puis l'éliminer, la solution serait au contraire davantage terrestre que maritime. En effet, de nombreux obstacles obstruent l'action des navires dans le cadre du P.A.M.. Les actions de piraterie se produisent dans un contexte global de guérilla maritime et les pirates possèdent l'avantage de la surprise. Cette lutte est rendue d'autant plus difficile que les Somalis se sont familiarisés, depuis quelques années, avec la navigation en haute mer ; leur forte mobilité et la configuration des côtes (abris, criques, mangroves) jouent de surcroît en leur faveur.

## **2- L'exemple du Puntland en Somalie : un territoire abandonné par l'Etat somalien et qui se réorganise autour de la piraterie.**

Le débat s'oriente ensuite sur un cas spécifique, le Puntland, en Somalie. Les différents intervenants proposent des explications locales puis internationales au phénomène.

Le Puntland correspond à un « territoire failli », dans lequel l'Etat somalien n'exerce plus aucun contrôle. Le pillage des zones de pêche pendant plusieurs décennies, la déshérence de l'agriculture et de l'élevage ont achevé de transformer ce territoire en zone de non droit. La piraterie serait donc la conséquence d' « un abandon de territoire et de ses populations au profit de seigneurs de guerre ». Les 3 intervenants montrent ainsi que le phénomène de la piraterie s'explique avant tout par des causes davantage terrestres que maritimes.

Pour appuyer ce constat, Laurent Mérier faisant référence à son ouvrage « Moi, Osman, pirate somalien », présente l'itinéraire qui a conduit un ancien éleveur à pratiquer la piraterie maritime. Laurent Mérier décrit la disparition progressive des activités agricoles à l'intérieur des terres, l'impact des différentes sécheresses en Somalie puis les migrations forcées de plusieurs centaines de milliers de personnes, fuyant l'intérieur des terres, pour se réfugier dans les zones plus clémentes du littoral. Alors que la situation politique semblait relativement stabilisée à la fin des années 90, après des années de guerre civile, les pêcheurs vivaient chichement mais relativement correctement de leur prises. Or, ces pêcheurs ont dû faire face à la concurrence illégale dans les eaux territoriales somaliennes de pêcheurs yéménites, venus suivre le poisson jusqu'au large du Puntland. Cette concurrence illégale s'est ajoutée à une pression déjà forte sur les ressources halieutiques, contribuant ainsi à leur épuisement.

La situation s'est aggravée par l'incapacité de l'Etat somalien à faire respecter le droit international maritime relatif à la protection des eaux territoriales ; des licences de pêche ont été vendues « illégalement », à des flottes étrangères pratiquant une pêche industrielle - principalement yéménite, indienne, chinoise et japonaise -, par des « seigneurs de guerre » somaliens qui, profitant de la décomposition de l'Etat, se sont substitués à lui pour réguler le trafic dans les eaux territoriales. La régulation et l'appropriation des ressources de la mer par des acteurs privés (les milices somaliennes), au fur et à mesure de la décomposition de l'Etat somalien, ont donc joué un rôle d'accélérateur dans l'épuisement des ressources halieutiques.

## **3- Comment expliquer la montée en puissance de la piraterie à partir de 2005 ?**

### **Les intervenants orientent ensuite le débat sur la recherche des causes immédiates de la piraterie.**

La piraterie a gagné en intensité à partir de 2005. On passe en effet d'une piraterie d'opportunité à une piraterie systématisée. Le tsunami de 2004 a complètement détruit les côtes somaliennes (phénomène peu relayé par les médias internationaux, aide humanitaire très faible en conséquence). Du jour au lendemain, plusieurs milliers de pêcheurs somalis se trouvent ainsi privés de leur principale ressource. Surtout, le tsunami de 2005 a remué les fonds marins et fait ressurgir plusieurs milliers de fûts contenant des déchets toxiques, illégalement abandonnés, pendant des années, par des navires affrétés par des entreprises chimiques italiennes. La surexploitation des ressources, les diverses formes de pollution et le tsunami ont ainsi eu des conséquences catastrophiques sur de larges portions du littoral somalien.

## **4-La Piraterie en haute mer : une lecture géo historique du territoire somalien à plusieurs échelles.**

Alain Miossec avance l'idée que chaque mondialisation a généré des phases de piraterie. Celle-ci prolifère là où l'autorité de l'Etat s'est désagrégée. Jusque la fin de la guerre froide,

la Somalie a connu une apparente stabilité. Avec la fin de la guerre froide, la Somalie s'est trouvée ensuite précipitée dans le chaos politique provoqué par la guerre civile. L'étude du phénomène de la piraterie, à une plus petite échelle, montre qu'elle est un miroir des mutations du commerce maritime et de la mondialisation. Les navires pris d'assaut, à proximité des côtes somaliennes, empruntent les grandes routes maritimes entre l'Asie orientale et l'Europe occidentale. Ce sont très souvent des portes conteneurs en provenance des grands ports asiatiques. Ces incidents sont ainsi un témoin de la montée en puissance des flux maritimes dans l'Océan indien depuis une vingtaine d'années, dans le cadre d'une mondialisation des échanges à laquelle la Somalie ne prend pas part.

A une plus grande échelle, l'accroissement de la piraterie en Somalie est un miroir des mutations qui ont affecté son territoire. A la faveur des crises agricoles et des migrations massives vers le littoral, on est passé d'une société dominée par des éleveurs, il y a une vingtaine d'années, à une société de pêcheurs. Au total, la Somalie est passée également d'une société dominée par les « anciens », tournée vers la terre et l'élevage à une société où les plus jeunes se sont tournés vers le littoral et les activités liées à la mer. L'organisation du territoire somalien a ainsi opéré en une vingtaine d'années un lent glissement vers le littoral. Les populations les plus jeunes ont donc été directement et lourdement affectées par le tarissement des activités et des ressources de la mer.

### **5- quelle exploitation pédagogique peut-on envisager ?**

traitement d'un fait d'actualité comme fait géographique

Cette intervention permet d'aborder un même phénomène à plusieurs échelles. A l'échelle locale et régionale, c'est la désorganisation de l'Etat, son appropriation et morcellement en faveur de milices et la déshérence des activités agricoles qui sont invoqués. A l'échelle de l'Océan indien, c'est l'épuisement des ressources halieutiques, consécutif à l'intervention d'acteurs « exogènes » (les flottes étrangères) qui est invoqué.

D'autre part le phénomène de la piraterie est constamment mis en perspective par rapport à la mondialisation du commerce et au fort accroissement des flux sur les grandes routes maritimes.

On peut utiliser cette intervention dans le cadre d'une étude de cas sur la géographie politique du monde (programme de 3<sup>ème</sup>); en variant les échelles, on pourra faire apparaître les différentes causalités permettant d'expliquer la piraterie. L'étude pourra démarrer par l'examen des causes spécifiques au territoire somalien : modification de l'organisation du territoire somalien ( glissement du centre de gravité de l'intérieur vers le littoral/ migrations forcées de réfugiés climatiques vers les littoraux/ abandon des activités agricoles...); en élargissant la focale, on pourra alors faire intervenir le facteur lié aux pêches illégales comme élément accélérateur de la piraterie.

Cette étude de cas peut ensuite avoir des prolongements en éducation civique dans le cadre du chapitre sur la coopération internationale ou encore la défense (étude l'O.N.U.) et des institutions internationales pour venir en aide aux populations en difficultés dans le monde ; l'étude de cas, en liaison avec le chapitre de géographie, pourra également être traitée dans le cadre du chapitre d'éducation civique sur la Défense nationale.